



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Développement urbain & appui aux collectivités locales

BILAN D'ACTIVITÉ

2024

#MondeEnCommun



En 2030, 60 % des habitants de la planète vivront en ville. Les conséquences de cette urbanisation rapide sont sociales (développement des quartiers précaires et accroissement des risques de fragmentation sociale du territoire et de paupérisation de la population), économiques (concentration de population sans emploi et difficulté d'accès aux opportunités économiques) et environnementales (étalement urbain et accroissement de la vulnérabilité climatique).

Pour permettre aux villes de faire face à cette croissance urbaine et à ses conséquences, l'AFD accompagne la transition bas-carbone des villes et leur adaptation au changement climatique. Elle recherche l'amélioration de la qualité de vie des habitants et soutient un développement durable des territoires. Elle aide les acteurs de la ville à relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et de la vulnérabilité des territoires.

Au total, le montant des nouveaux projets engagés en 2024 en faveur des villes durables par le groupe AFD s'élève à près de 3 milliards d'euros.

Pour avoir une vision complète de l'activité villes durables du groupe AFD, ce bilan d'activité « Développement urbain et appui aux collectivités locales » peut être complété par les bilans d'activité des autres entités du groupe AFD intervenant en milieu urbain (eau et assainissement en milieu urbain ; mobilité et transports urbains ; secteurs privés via Proparco).

La stratégie

Villes durables de l'AFD

Accompagner et financer le développement de villes durables

L'AFD accompagne les villes pour relever les défis de la croissance urbaine, des inégalités sociales et territoriales et de la vulnérabilité des territoires. Elle promeut la ville durable comme un processus de conception, de fabrication et de gestion en travaillant avec les acteurs en charge de la ville, la société civile et les habitants.

3 objectifs stratégiques

- 1 Améliorer la qualité de vie des citadins
- 2 Promouvoir un développement urbain durable des territoires
- 3 Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

3 accélérateurs

- 1 Laboratoire d'innovation urbaine
- 2 Ville et numérique
- 3 Partenariats



Approche transversale ville & climat



Améliorer la résilience au changement climatique et la sobriété des villes

L'AFD intervient en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique et soutient les États et les collectivités pour agir sur différents leviers :

- **Se doter** d'un cadre incitatif pour encourager des stratégies et actions répondant aux défis du changement climatique.
- **Rechercher** des formes urbaines denses et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.
- **Encourager** un aménagement urbain résilient (prévention/gestion des risques de catastrophes naturelles, biodiversité en ville et solutions fondées sur la nature).
- **Favoriser** les projets permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Soutenir** les collectivités locales en tant qu'acteurs de la transition bas-carbone.
- **Mobiliser** des fonds et des outils dédiés pour identifier et concevoir des projets urbains à co-bénéfice climat.
- **Faciliter** l'accès des collectivités locales à la finance climat.



Pour en savoir plus :
FOCUS Villes durables

Nos engagements développement urbain et appui aux collectivités locales en 2024

Répartition par région



Et Proparco ?

Proparco soutient le développement urbain avec **241 M€** d'engagements en 2024 dans les secteurs de l'immobilier, de la mobilité en ville et de l'eau et assainissement en milieu urbain.

Proparco s'est par exemple associé au groupe Duval pour financer le projet « Village Notre Père » via un prêt de **16 M€** visant à renforcer l'attractivité cosmopolite d'Abidjan en Côte d'Ivoire à travers la construction et l'exploitation d'une zone commerciale à usage mixte, avec un niveau de performance environnementale exigeant et supérieur aux standards de marché (certification Edge).



Et Expertise France ?

Expertise France accompagne les autorités locales dans le renforcement de la gouvernance, la réalisation d'investissements pour améliorer l'accès aux services et la mobilité en ville.

Depuis 2024, Expertise France mobilise son expertise pour accompagner la ville de Boma (RDC) pour la mise en œuvre de son programme d'investissement à travers un financement AFD de **58 M€**. Toujours en RDC, Expertise France intervient également dans le cadre du projet « Pour elles : Sport et Culture », visant à améliorer l'accès des jeunes filles aux espaces sportifs et culturels.



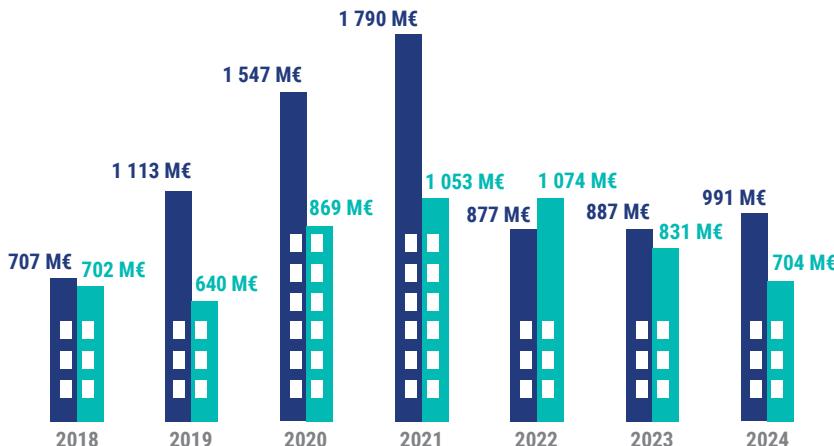
Pour en savoir plus : [Expertise France et les villes durables & inclusives](#)

Engagements et versements AFD depuis 2018 (en M€)

Évolution depuis 2018

Engagements

Versements



991 M€
engagés en 2024
par l'AFD pour financer
des projets en faveur
d'un développement
urbain durable
et de l'appui aux
collectivités locales



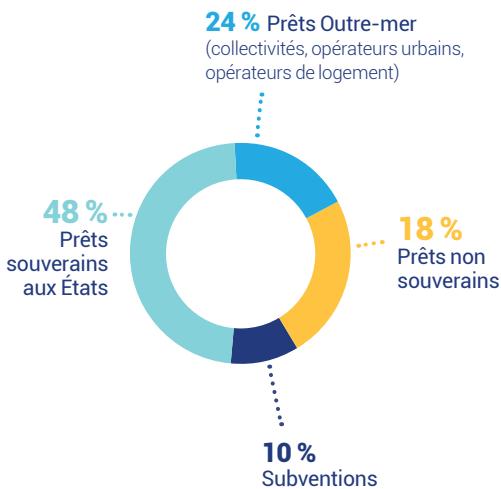
30 financements de projets alloués



20 projets dans les Etats étrangers

10 projets dans les Outre-mer français

Répartition par outil financier



Des contributions multiples aux Objectifs de développement durable (ODD)



Les projets de développement urbain et appui aux collectivités locales financés en 2024 s'inscrivent dans le cadre de l'**ODD11 « Villes et communautés durables »**. Ils contribuent en outre toujours à plusieurs ODD, à des degrés divers :

ODD SECTORIELS



ODD TRANSVERSAUX



59 %

soit **588 M€** de co-bénéfices climat dans les États étrangers, dont **304 M€** en faveur de l'adaptation au changement climatique.

L'approche villes et climat est transversale et présente dans chaque projet financé par l'AFD. Les engagements dans le secteur en 2024 sont alignés avec l'Accord de Paris.

19 %

des engagements 2024 dans les États étrangers en faveur de la préservation de la biodiversité, dépassant l'objectif de 7 %.



63 %

des engagements 2024 dans les États étrangers en faveur de la gouvernance.



43 %

des engagements 2024 en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les États étrangers.

Les nouveaux financements de l'AFD sur le secteur font preuve **d'une bonne prise en compte des enjeux de genre** dans les projets de développement urbain et d'appui aux collectivités locales.



Résultats visés

Les engagements de l'AFD en **2024** dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront dans les prochaines années :



à 13,4 M d'habitants et d'usagers
de bénéficier d'une qualité de vie en ville améliorée

dont :



1,9 M
de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des services urbains
essentiels (eau, assainissement,
gestion des déchets, électricité,
énergie, etc.)



2,9 M
de personnes
qui bénéficieront d'une
amélioration des conditions
d'habitation, d'accès aux espaces
publics ou aux équipements
urbains socio-collectifs



36 000
personnes
qui verront leurs activités
génératrices de revenus
ou leur emploi soutenus



à 380 structures intervenant dans l'urbain
de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques et/ou financières*

*Les structures comptabilisées dans cet indicateur d'impact sont multiples : collectivités territoriales financées et/ou appuyées dans le cadre d'un projet ; services d'une collectivité bénéficiant d'un renforcement de capacités ; ministères/agences étatiques bénéficiaires d'activités de renforcement de capacités ; UGP (Unité de gestion de projet) locale accompagnée dans la mise en œuvre des activités du projet ; comités de quartier/d'habitants mis en place, formés ou appuyés, associations locales financées et/ou accompagnées dans le cadre du projet, opérateurs urbains financés et/ou appuyés par le projet, etc.

Améliorer la qualité de vie des citadins



Les projets centrés sur l'amélioration de la qualité de vie des citadins représentent près de **40 %** des financements dans le secteur en 2024.

L'enjeu est de replacer les citadins au cœur de la stratégie des villes et de mieux prendre en compte leurs besoins, en soutenant des interventions en faveur d'un accès amélioré aux services urbains essentiels et sur des secteurs où la demande est croissante :

- **Renforcer** l'accès aux services urbains élémentaires (accès à l'eau potable, assainissement, éclairage public, transports et services de mobilité, etc.).
- **Réduire** l'impact environnemental et sanitaire des déchets solides en ville.
- **Développer** l'accès au logement et améliorer les conditions d'habitation.
- **Soutenir** l'accès à l'emploi et le développement économique local.

396 M€
engagés sur cet objectif stratégique (7 projets)



Serbie

Programme national de gestion des déchets solides

150 M€ - prêt souverain AFD 75 M€, prêt Berd 75 M€

L'AFD mobilise un financement pour le Programme national serbe de gestion des déchets solides. Cofinancé avec la Berd via un prêt de 75 M€, le programme permettra de poursuivre la modernisation des centres de traitement des déchets dans sept régions du pays, et de construire un centre de collecte et traitement des déchets au nord de la Serbie.



133 000

habitants bénéficieront d'une amélioration des services essentiels (gestion des déchets).

6 structures bénéficieront d'un renforcement de capacités.

Objectif stratégique 2



Promouvoir un développement urbain durable des territoires

En 2024, **19 %** des financements accordés sont en faveur d'un développement urbain durable des territoires.

L'AFD promeut le territoire comme échelon pertinent d'intervention et accompagne les projets qui visent à :

- **Soutenir** le renouvellement des centres-villes et mettre en valeur le patrimoine.
- **Encourager** l'amélioration et l'intégration des quartiers précaires.
- **Accompagner** la sortie de crise des territoires.
- **Accompagner** les grands projets urbains.
- **Contribuer** au développement des villes intermédiaires.

186 M€
engagés sur cet objectif stratégique (9 projets)



Ghana

Amélioration de la résilience climatique de la ville de Tamale

28 M€ - subvention AFD 5 M€,
subvention UE 23 M€



L'AFD aide Tamale, ville secondaire au nord du Ghana, à améliorer la résilience et les conditions de vie des habitants face aux inondations et vagues de chaleurs intenses. Quatre quartiers bénéficieront de la création d'infrastructures vertes (plantation d'arbres le long des routes, espaces publics végétalisés et ombragés) et de l'extension et de la réhabilitation du système de drainage. Le projet soutient une démarche de participation citoyenne à travers le dispositif Pépinières urbaines. Ce projet est cofinancé avec l'Union européenne via une subvention de 23 M€.



3 400

personnes bénéficieront d'une meilleure résilience climatique grâce à ce projet.

8 structures (municipalités et ministère) bénéficieront d'un renforcement de capacité.

Renforcer les acteurs locaux en charge de la ville

En 2024, **41 %** des engagements visent le renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

L'AFD intervient auprès des acteurs impliqués dans les projets urbains et soutient la collectivité comme acteur clé du développement des territoires, à travers deux axes d'intervention :

- **Appuyer** les processus de décentralisation.
- **Accompagner** les collectivités locales dans leurs programmes d'investissement et l'accès aux financements.

410 M€
engagés sur cet objectif stratégique (12 projets)



Afrique du Sud

Stratégie de développement intégré de la ville de Johannesburg

126 M€ - prêt non souverain

À Johannesburg, la stratégie ambitieuse de transformation urbaine et climatique de la municipalité se concrétise grâce au financement de l'AFD : améliorer l'accès aux services essentiels dans les quartiers marginalisés, rénover le centre-ville et renforcer les opérateurs d'eau et d'énergie.



 **6 000 000**

d'habitants et d'usagers des villes verront leur qualité de vie améliorée.

1 structure bénéficiera d'un renforcement du système de gestion environnemental et social.

Martinique

Faciliter multi-tranches pour la Collectivité territoriale de Martinique : 150 M€

L'AFD est un des partenaires clés des collectivités et opérateurs ultramarins, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations. En 2024, elle réalise un prêt de **150 M€** à la Collectivité Territoriale de Martinique pour appuyer la mise en œuvre de trois grandes transitions structurantes pour ce territoire de 360 000 habitants :

- économique et écologique : vers l'autonomie alimentaire et énergétique, et une gestion raisonnée des sols ;
- budgétaire : avec l'intégration des enjeux environnementaux dans les budgets et marchés publics ;
- sociale et sociétale : autour de la lutte contre la pauvreté, de la formation et de la valorisation du patrimoine culturel.

430 000

habitants des Outre-mer ont bénéficié de ce financement en 2024

Focus sur la reconstruction de logements en sortie de crise



L'accès à un logement décent répond à dix Objectifs de développement durable, en répondant à des défis à la fois sociaux et climatiques. Depuis plus de soixante-dix ans, l'AFD appuie des projets de construction, de rénovation ou de reconstruction de logements abordables et durables, notamment après des crises ou catastrophes naturelles. Elle accompagne aussi les villes dans le renforcement de leur résilience face aux aléas climatiques.

Turquie

Programme de reconstruction des logements post-séisme

400 M€ - prêt souverain AFD 200 M€, prêt Banque mondiale 200 M€



L'AFD accompagne le gouvernement turc dans la reconstruction de 1 400 maisons rurales et d'infrastructures économiques de proximité détruites lors du séisme de février 2023 dans le sud-ouest du pays. Ce prêt souverain de 200 M€ contribuera également à renforcer les capacités institutionnelles du pays en matière de résilience face aux risques futurs.



5 000

ménages verront leur qualité de vie améliorée.

30

structures bénéficieront d'un renforcement de capacités.

Facilités de préparation de projets et garanties

L'AFD mobilise, avec d'autres bailleurs, plusieurs fonds régionaux ou sectoriels pour financer des études de faisabilité et des assistances techniques en amont de projets urbains, notamment à co-bénéfice climat. L'Union européenne a ainsi délégué 8 M€ au groupe AFD pour la phase IV de la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (COM SSA), dédiée à la préparation de projets d'infrastructures urbaines résilientes. Cette nouvelle délégation de fonds complète les instruments existants pour la préparation de projets urbains à co-bénéfices climat comme la facilité **Ciclia**.

En 2024, le groupe AFD a signé avec l'Union européenne le programme de garanties « **Fast-Cities** », destiné à accompagner les villes intermédiaires dans leur transition durable. Adossé à un mécanisme de partage du risque de 176 M€ via le Fonds européen pour le développement durable (FEDD+) et à une assistance technique de 10 M€, ce programme propose une réponse intégrée aux difficultés d'accès au financement rencontrées par ces villes, notamment dans les Balkans, en Amérique latine et en Afrique.



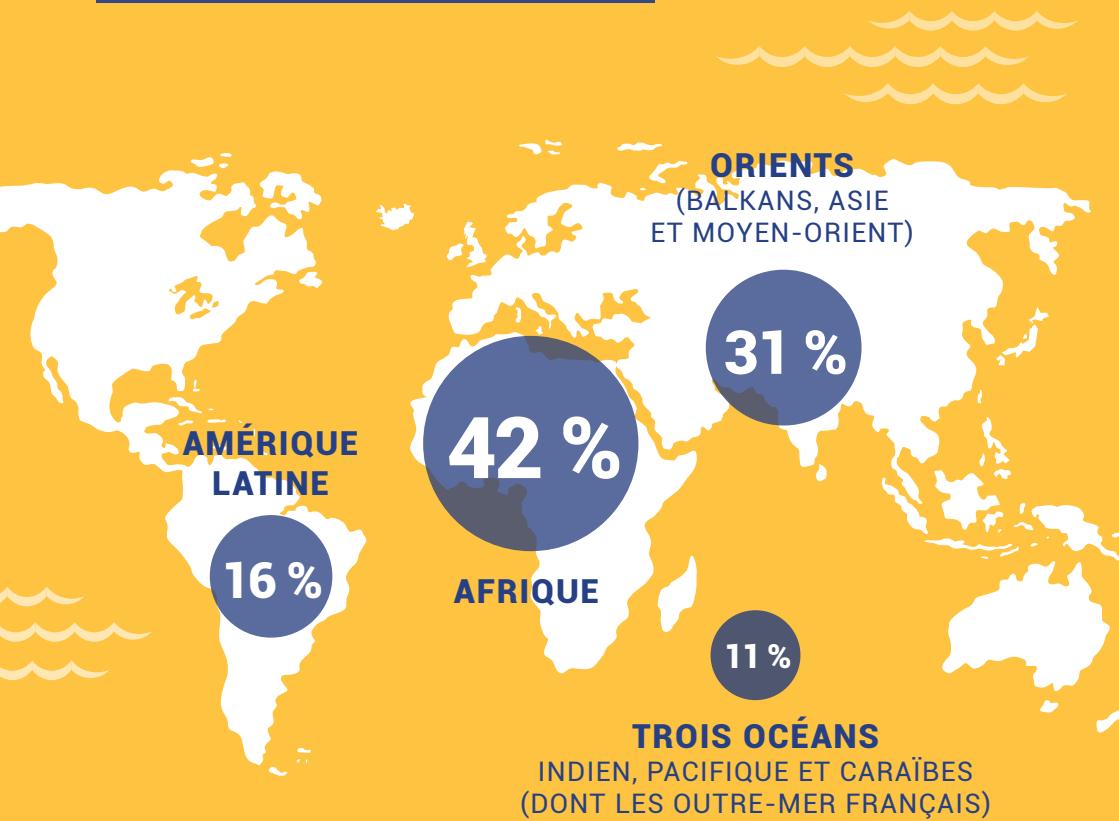
Covenant of Mayors
in Sub-Saharan Africa



Financé par
l'Union européenne

Projets en cours

Répartition par région (en % des volumes alloués)



201
projets en cours
d'exécution

dans le secteur du développement
urbain et de l'appui aux collectivités
locales au 31 décembre 2024

Pour un montant total
de financements de
6,2 Md€
dont 2,6 Md€ restant à verser

Projets finalisés



Tunisie

Programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitation (Proville 1)

90 M€ : prêt souverain AFD 30 M€, subvention UE 60 M€ - alloué en 2013



Depuis 2013, l'AFD accompagne le gouvernement tunisien dans la mise en œuvre de ses programmes nationaux de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitat défavorisés. Ce programme, d'un montant total de **244 M€**, est cofinancé par l'AFD (prêt de 30 M€) et par un fonds délégué de l'Union européenne à l'AFD (subvention de 60 M€). Proville a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants dans 87 communes de tout le pays via la réalisation de nombreuses infrastructures :

- **960 km** de voirie ;
- **258 km** de réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable ;
- **80 km** de réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- **52 espaces** : complexes sportifs et culturels, bibliothèques, maisons des jeunes ;
- **48 terrains de proximité** ;
- **19 locaux industriels**.

■ Fort des impacts concrets de ce premier programme et pour répondre à des besoins grandissants, un second programme, Proville 2, a été signé en 2018 pour un montant total d'investissement de **235 M€**, dont 77 M€ de prêt AFD et 30 M€ de subvention de l'Union européenne, afin de poursuivre les interventions dans les quartiers sous-équipés n'ayant pas pu bénéficier de la première phase.



864 000

habitants ont vu leurs conditions de vie améliorées par la réalisation du projet.

Production de connaissances

La publication *L'AFD et les Villes intermédiaires* revient sur deux décennies de financement pour interroger les modalités d'interventions dans les villes intermédiaires au regard des expériences passées et des moyens d'actions actuels. Ce rapport propose des pistes de réflexion pour renforcer les impacts des financements visant à mieux accompagner le développement des villes intermédiaires dans les pays d'intervention.



Pour en savoir plus :
[L'AFD et les Villes intermédiaires](#)



Événements et partenariats

Cette année, l'AFD est intervenue à de nombreuses reprises au 12^e Forum urbain mondial au Caire, organisé par Onu-Habitat et l'Égypte, une occasion privilégiée pour débattre des enjeux globaux de l'aménagement urbain. L'AFD y a réaffirmé son engagement en faveur de logements décents et abordables, de la réhabilitation des quartiers précaires, d'une gestion intégrée des déchets, ainsi que d'une meilleure intégration des infrastructures sportives et du patrimoine urbain au sein de leur territoire. En outre, le Pavillon France, animé par le Partenariat français villes et territoire (PFVT), dont l'AFD est membre et financeur, y a organisé des tables rondes avec plusieurs interventions de l'AFD.



PARTENARIAT FRANÇAIS
POUR LA VILLE
ET LES TERRITOIRES



Le Caire

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel
Instagram : afd_france - LinkedIn : Agence française de développement
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél : +33 1 53 44 31 31